Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band: 15 (1953)
Heft: 1

Rubrik: Notre président d'honneur

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Monsieur S. Nussbaumer, Riehen (BS),

membre du comité directeur depuis 1949 en qualité de représentant des propriétaires de tracteurs industriels et mixtes. En plus, M. Nussbaumer est membre de la commission technique depuis 1943. Avant 1945, il fut durant quelques années président de la section des Deux-Bâle.

Monsieur G. C. Frizzoni, Thusis (GR),

président de la commission technique depuis le 28 novembre 1952. Monsieur Frizzoni est président de la section grisonne depuis 1946.

Notre président d'honneur

Monsieur F. Ineichen

domaine du Sentenhof, près Muri (AG).

Lorsque nous fîmes faire le cliché ci-contre, à fin août de l'année passée, pour le 65e anniversaire de celui qui était alors le 5e président central de notre association, nous n'avions pas la moindre idée que nos félicitations et nos vœux parviendraient à Monsieur Ineichen dans une clinique d'Aarau quelques jours plus tard. Des troubles cardiaques l'avaient contraint à se soumettre au contrôle d'un spécialiste. Mais Monsieur Ineichen, poussé par son besoin inné d'activité, se trouvait de nouveau dans l'ambiance bourdonnante de son exploitation quinze jours après et repris aussi par ses tâches multiples de président de sociétés. Toutefois, la crise cardiaque qu'il eut à la fin de septembre dernier le rappela à la prudence et c'est pour cette raison qu'il dut malheureusement nous envoyer sa démission le 6 octobre 1952.

La 26e Assemblée des délégués, du 19 décembre 1952, prit connaissance de ce fait avec beaucoup de regret et nomma Monsieur Ineichen, par acclamation, président d'honneur de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, reconnaissant ainsi les grands services rendus.

Monsieur Ineichen se trouvait en 1924 au nombre des membres fondateurs de l'association et il en fut le 1er président central (1924 à 1930). Au début, il s'efforça avant tout de développer l'association c'est-à-dire de créer les premières sections. Un essai d'instituer un service d'entretien des tracteurs pour les membres de l'association, d'après le modèle de la Société suisse des propriétaires de chaudières, fut voué à l'echec. Se conformant au désir des sections et des membres, Monsieur Ineichen parvint ensuite à obtenir des conditions de livraison favorables pour les carburants et lubrifiants ainsi que pour les pièces de rechange. Vers la fin de la période s'étendant de 1920 à 1930 et au commencement des années 1930 et suivantes, il œuvra avec grande compétence en vue d'obtenir un tarif douanier réduit pour les tracteurs agricoles, le pétrole, le white spirit et l'huile Diesel. Ses connaissances dans le domaine des assurances nous furent indispensables au moment des tractations avec la Mutuelle vaudoise accidents, ayant pour but la conclusion d'un contrat de faveur touchant les assurances responsabilité civile pour tracteurs.

En 1932, à l'instigation de Monsieur F. Laufer, le vice-président actuel, la commission technique vit le jour. Monsieur Ineichen en fut membre dès l'origine et il lutta avant toute chose pour la normalisation du tracteur agricole et de ses instruments de travail accessoires. Ajoutons que ses vastes connaissances techniques et son expérience pratique nous furent très précieuses.

En juin 1946, Monsieur Ineichen fut sollicité une deuxième fois d'assumer la présidence, afin que l'esquif de l'association fût dirigé par une main ferme au travers des écueils et de dangers menaçants. Il accepta, dans l'intérêt de l'association qui lui tient tant à cœur, et les espérances fondées sur lui ne furent point trompées. C'est avec une habileté consommée qu'il sut éveiller de nombreuses sympathies pour la position spéciale et justifiée du tracteur agricole à marche lente, lors des tractations (toujours en cours, d'ailleurs) pour la révision de la loi sur les véhicules à moteur. A ce propos, nous sommes très reconnaissants à Monsieur Ineichen de s'être montré disposé à collaborer encore au sein des commissions d'experts qui s'occupent de la dite révision. Durant les discussions en vue de l'obtention d'un tarif douanier réduit pour l'essence (également pendantes), Monsieur Ineichen ne fut pas moins infatigable; sa présence d'esprit et ses ripostes, craintes à l'occasion, mirent souvent dans l'embarras ses interlocuteurs de l'Administration fédérale.

La 26e Assemblée des délégués apprit avec satisfaction, le 19 décembre dernier, que Monsieur Ineichen était de nouveau en bonne santé. Nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi pendant longtemps encore et qu'il puisse jouir d'un bel automne de la vie. Nous aurons besoin de ses conseils à plus d'une reprise et nous l'en remercions déjà sincèrement par avance.

Que Monsieur Ineichen soit très cordialement félicité de sa nomination flatteuse et bien méritée en qualité de président d'honneur.

La Rédaction.

Bon voyage...

dans la nouvelle année

1953